

Éducation Nationale
Circonscription de Belleville/Saône

RASED
Réseau d'Aides Spécialisées
aux Elèves en Difficulté

Tél : 04.74.69.28.30

rased.0693115l@ac-lyon.fr

Ecole élémentaire - Place de l'Isle
69430 Beaujeu

Géraldine Dumont :
enseignante chargée de l'aide à dominante
pédagogique.

Jean-Michel Frume:
enseignant chargé de l'aide à dominante
relationnelle.

Poste à pourvoir
psychologue scolaire.

Secteur d'intervention :
Aigueperse, Avenas, Beaujeu, Cercié, Lantignié,
Les Ardillats, Marchampt, Monsols, Ouroux,
Propières, Quincié, Régnié-Durette, Saint
Bonnet des Bruyères, St Christophe, St Clément
de Vers, St Didier sur Beaujeu, St Igny de Vers,
St Lager, Trades.

Le **RASED** est un dispositif de l'Education Nationale qui a pour mission d'aider les élèves dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer à l'école maternelle et élémentaire.

Ce travail se fait en étroite liaison avec les enseignants, les familles et les enfants mais aussi, au besoin, avec les partenaires de l'équipe éducative.

Les aides s'exercent en fonction des compétences de chacun.

Les membres du RASED appliquent le code de déontologie de leur profession qui comprend le respect du secret professionnel. Ils garantissent la confidentialité des entretiens. Leur travail s'inscrit dans le refus de tout jugement de valeur.

Si votre enfant rencontre des difficultés à l'école...

Si vous souhaitez en parler...

Vous pouvez prendre contact avec le RASED.

L'aide à dominante pédagogique

Elle est destinée aux élèves qui éprouvent des difficultés avérées à apprendre et à comprendre. Cette aide a pour but de donner du sens aux apprentissages scolaires, de développer des stratégies, des méthodes de travail, de prendre conscience de ses capacités et de ses progrès, de reprendre confiance en soi.

L'aide à dominante relationnelle

Elle s'adresse aux enfants pour lesquels la seule réponse pédagogique s'avère inopérante et dont les problèmes comportementaux et relationnels perturbent les apprentissages.

Cette aide, individuelle ou en petit groupe, vise principalement, à travers des médiations spécifiques, à instaurer ou à restaurer chez l'enfant le désir d'apprendre et l'investissement dans les activités scolaires.

L'aide psychologique (psychologue scolaire)

En favorisant la communication et l'échange, elle permet la collaboration de tous autour de l'enfant en difficulté. Elle se construit en étroite liaison avec la famille et les enseignants.

A partir d'entretiens, d'observations et de bilans psychologiques, un travail de compréhension peut s'amorcer et aboutir à l'élaboration de propositions d'aides, d'aménagements de scolarité, d'orientations, etc.

